



**HAL**  
open science

## La fonction patrimoniale du langage : corps, gestes et voix en conscience

Christina Romain, Marcel Jallet, Véronique Rey, Jean-Louis Deveze

### ► To cite this version:

Christina Romain, Marcel Jallet, Véronique Rey, Jean-Louis Deveze. La fonction patrimoniale du langage : corps, gestes et voix en conscience. Colloque Prise de conscience dans la situation d'enseignement : corps, gestes et paroles, May 2016, Paris, France. hal-01462169

**HAL Id: hal-01462169**

**<https://hal.science/hal-01462169>**

Submitted on 5 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ROMAIN Christina**

Aix-Marseille Université – ESPE

Laboratoire Parole et Langage CNRS UMR 7309

[christina.romain@univ-amu.fr](mailto:christina.romain@univ-amu.fr)

**JALLET Marcel**

Enseignant,

Membre de l'ANCP et de COLOE

**REY Véronique**

Aix-Marseille Université – ESPE

Laboratoire CREDO UMR 7308

[veronique.rey-lafay@univ-amu.fr](mailto:veronique.rey-lafay@univ-amu.fr)

**Deveze Jean-Louis**

Enseignant

Membre de COLOE

### **La fonction patrimoniale du langage : corps, gestes et voix en conscience**

La maîtrise du langage oral dès l'école maternelle est préconisée par les instructions officielles successives (2002, 2008 et 2015). Cependant la transmission de la langue orale à l'école ne peut pas être pensée sur le modèle de la transmission de la langue écrite en raison, a minima, de la multi-modalité de la langue orale.

Une des caractéristiques des pratiques langagières dans leur dimension énonciative est le fait que la situation énonciative est toujours nouvelle : nous ne savons pas à l'avance le contenu de nos échanges car ces échanges sont inscrits dans l'adaptation langagière. Je ne connais pas à l'avance les propos de mon interlocuteur et je ne connais pas non plus mes réponses. La situation énonciative est par essence non prévisible. En langue écrite, il est toujours possible de relire de nombreuses fois les lettres, les histoires, etc. Je peux donc à la deuxième lecture être dans un rapport à la langue prévisible (même si je découvre des éléments nouveaux, la trame est connue). Tel n'est pas le cas en langue orale.

Or, dans toutes les cultures du monde, hier comme aujourd'hui, des adultes ont transmis des textes oraux appris par cœur, c'est à dire avec le cœur. Cette universalité de transmission nous interpelle. Elle constitue selon nous un patrimoine, une tradition langagière. Cette tradition repose sur des techniques gestuelles et des techniques corporelles. La langue est ici conceptualisée à partir des gestes et non des idées : pour mémoriser les mots, les phrases, les énoncés, il est vital de réaliser des gestes, unités de notre mémoire verbale. Quelle technique gestuelle emploient les adultes pour transmettre la langue ? Une des réponses est donnée par cette pratique de textes oraux répétés à l'identique de génération en génération, pratique que nous repérons grâce à la fonction patrimoniale du langage.

Mauss (1934 : 21) propose de conceptualiser les techniques du corps. Considérant le corps comme le premier instrument de l'homme, il donne plusieurs repères. Premièrement, on ne peut parler de techniques langagières que s'il y a un instrument. L'instrument est ici le corps humain, et plus spécifiquement le tractus vocal. Deuxièmement, la technique vocale est un acte traditionnel efficace (efficacité communicationnelle et pratiques verbales co-énonciatives). Troisièmement, cette technique vocale et la transmission de celle-ci nécessitent une tradition. Cette tradition langagière est actualisée par la fonction patrimoniale du langage. Mauss (1934 : 21) associe tradition et

habitude : « nous nous trouvons en présence de montage physio-psycho-sociologiques de séries d'actes. Ces actes sont plus ou moins habituels et plus ou moins anciens dans la vie de l'individu et dans l'histoire de la société ».

Les gestes, répétés à l'identique, au sein de rituels langagiers, sont donc des éléments participant à la mise en scène des pratiques langagières : le propos n'est pas de mettre en cause les interlocuteurs mais de nourrir leurs interactions. Ceci se ferait à l'aide de la fonction patrimoniale du langage, en « jouant » des scènes déjà connues de tous. Les contes, les poésies, les chansons sont les tenants de ces interactions ritualisées et prévisibles.

Les éléments répétés mettent en place une gestualité linguistique répétée : ces éléments sont connus et donc reconnaissables (Clark, E.-V. , & Bernicot, J., 2008). Ces textes oraux sont transmis par le recours à l'imitation et à la mémorisation. Leur contenu pourra être réapproprié dans la langue ordinaire en fonction des contextes. La fonction patrimoniale du langage oral, du fait de la mémorisation à la fois des gestes articulatoires et des structures syntaxico-sémantiques donnant accès aux énoncés, permet une maîtrise de l'énonciation et peut offrir aux enfants, une fois habiles dans ce savoir-faire, des éléments aidant la gestion des situations énonciatives ordinaires. C'est en cela qu'à la suite de Meillet (1975), on peut dire que l'appropriation consciente du savoir-faire langagier oral est une socialisation pour l'enfant car inscrite dans des pratiques co-énonciatives. L'enseignant, lors de ce travail partagé, est un co-énonciateur ; il partage et vit un rituel langagier avec les autres enfants.

La fonction patrimoniale du langage oral stimule alors la mémorisation des gestes articulés, support de la mémoire verbale (apprentissage de gestes vocaux contextualisés dans des rituels langagiers montrés par l'enseignant et imités par les enfants) et la mémorisation de formes syntaxico-sémantiques, support de la capacité symbolique (familiarisation avec les phrases complexes conduisant au maniement des analogies (énoncés métaphoriques) et des inférences (énoncés implicites).

Les textes oraux véhiculés par la fonction patrimoniale du langage génèrent ainsi un art verbal qui donne à entendre la structure de la langue. Ils répondent à l'orientation narrative de notre cerveau (Bruner, 2002) et à la nécessaire mémorisation des gestes vocaux impliquant les techniques de respiration, de gestion du souffle et de la production des sons articulés dans la bouche.

La fonction patrimoniale du langage assurerait alors la transmission en conscience des pratiques langagières ritualisées. Un des éléments d'évaluation de cette pratique porte sur la mémoire verbale orale des enfants, qui repose sur les gestes vocaux articulés car ces gestes sont à la base de la mémoire verbale (Baddeley, 2007).

Pour cela, nous avons élaboré un protocole d'entraînement, présenté sous forme de rituels langagiers journaliers, pendant une période de 14 semaines, auprès de 139 enfants de GS/CP. 5 enseignants se sont engagés dans ce dispositif. Afin d'objectiver l'impact de ce travail, nous avons établi une évaluation de la mémoire verbale, évaluation réalisée par des conseillers pédagogiques avant et juste après la période d'entraînement de la fonction patrimoniale du langage. La pratique hebdomadaire reposait sur la réalisation de trois activités de 5 minutes chacune sans aucun support écrit : une activité de mise en bouche (travail des allitérations), une activité de mise en mots (travail de poésie) et une activité de mise en scène (transmission d'un conte). Les co-énonciateurs (enseignant et élèves) sont inscrits dans une dynamique gestuelle explicite impliquant corps, gestes et voix.

Les résultats montrent à la fois un impact sur la mémoire verbale orale des enfants et une implication en conscience de l'implication vocale des enseignants devenus co-énonciateurs.

Nous discuterons ces résultats dans la perspective des travaux de Boisseau (Boisseau, 2005) concernant la transmission de l'oralité et dans la perspective de Mauss (1950) & Baddeley (2007) concernant la technique du corps.

## Références

1. BADDELEY, A.D. (2007). *Working Memory, Thought and Action*. Oxford: Oxford University Press.
2. BOISSEAU, Ph. (2005). *Enseigner la langue orale en maternelle*. Paris: Retz.
3. CLARK, E.-V. & BERNICOT, J. (2008). Repetition as ratification: how parents and children place information in common ground? *Journal of child language*, 35(2), 349-372.
4. MAUSS, M. (1950). *Anthropologie et sociologie*. Paris: PUF.
5. MEILLET, A. (1975). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Champion.